

Date
de
convocation :
15/12/2025

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE
COMMUNE DE DUNIERES
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le dix-sept décembre deux mille vingt-cinq à vingt heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de DUNIERES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre DURIEUX, maire.

Présents : Nelly BEAULAIGUE, Hélène DREVET, Pierre DURIEUX, Pascal GOUY, Jean Paul GRANGE, Catherine MARCON, Pierrick MARCON, Isabelle MEYNET, Christophe MOULIN, Fanny MOURIER, Jean Pierre NOUVEL, Marie Laure OUDIN, Eric PARRAT, Patricia SOUCHON, Robert VALLAT (15).

Excusés : Florian CHAUDIER (pouvoir à Pierrick MARCON), Dimitri CLOT (pouvoir à Pascal GOUY), Pascale MERLE (pouvoir à Jean Paul GRANGE), Emeline MOUNIER (Isabelle MEYNET), Thierry SABOT (5).

Absents : Corinne BEAL, Cédric BROUSSARD, Colette MORIN (3).

Madame Patricia SOUCHON a été désignée secrétaire de séance.

OBJET DE LA SEANCE : Crédit d'un emploi permanent au service administratif.

DCM 20251217-2

Monsieur Le Maire rappelle que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant conformément à l'article L313-1 du code général de la fonction publique. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au bon fonctionnement des services et de modifier le tableau des effectifs.

Monsieur Le Maire indique que l'attribution de nouvelles missions, en lien direct avec les besoins du service, ne peuvent pas être absorbées dans le cadre du temps de travail initial. Il convient donc d'augmenter le temps de travail du poste de 17.5 H à 32 H. Il ajoute que cet emploi correspond au grade de rédacteur principal de 2ème classe, cadre d'emplois des rédacteurs.

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal de créer l'emploi décrit ci-dessus et par conséquent de rectifier le tableau des effectifs à compter de ce jour.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AR Prefecture

043-214300873-20251217-DCM20251217_2-DE
Reçu le 24/12/2025

- Décide de créer un emploi relevant du grade de rédacteur principal de 2^{ème} classe à temps non complet à raison de 32 heures hebdomadaires, à compter du 1^{er} février 2026 ;
- Modifier en conséquence le tableau des effectifs dont la nouvelle composition est :

FILIERE ADMINISTRATIVE

Rédacteur Principal 1ère classe	Secrétaire Générale	35H	occupé	1	
Rédacteur Principal 2ème classe	Secrétaire	17,5H	occupé	0,5	à supprimer après avis du CST
Rédacteur Principal 2ème classe	Secrétaire	32H		0,91	à créer
Rédacteur	Secrétaire/comptable	35H	occupé en partie	0,8	
Adjoint Administratif	Secrétaire	35H	occupé en partie	1	à supprimer après avis du CST
Adjoint Administratif principal 2ème classe	Secrétaire	35H	occupé en partie	0,70	
Adjoint Administratif Principal 1ère classe	Secrétaire	35H	occupé	1	
Adjoint Administratif	Secrétaire	35H	occupé	1	
Adjoint Administratif	Référente MFS/APC	32H	occupé / dispo au 05/01/2026	0,91	
Adjoint administratif principal de 2ème classe	Secrétaire	17,5H	occupé	0,5	
Adjoint Administratif	Manager Tiers Lieu	35H	occupé	1	

FILIERE TECHNIQUE

Technicien Principal 1ère classe	responsable des services techniques	35H	occupé en partie (retraite progressive)	0,6	
Technicien Principal 2ème classe	chef d'équipe services techniques	35H	occupé	1	à supprimer après avis du CST
Technicien Principal de 1ère classe	chef d'équipe services techniques	35H	occupé	1	
Adjoint technique principal 1ère classe	responsable informatique	35H	occupé	1	
Agent de maîtrise	agent des services techniques	35H	occupé	1	
Adjoint technique principal 2ème classe	agent des services techniques	35H	occupé	1	à supprimer après avis du CST
Adjoint technique principal 1ère classe	agent des services techniques	35H	occupé	1	
Adjoint technique principal 1ère classe	agent des services techniques	35H	occupé	1	
Adjoint technique principal 2ème classe	agent des services techniques - entretien	35 H	occupé	1	
Adjoint technique principal 2ème classe	agent entretien	35H	occupé	1	à supprimer après avis du CST
Adjoint technique principal 1ère classe	agent entretien	35H	occupé	1	
Adjoint technique	agent des services techniques	35H	occupé	1	
Adjoint technique	agent des services techniques	35H	occupé	1	
Adjoint technique	agent des services techniques	35H	occupé	1	
Adjoint technique principal 1ère classe	agent des services techniques	35H	occupé	1	
Adjoint technique	agent des services techniques	35H	occupé contractuel	1	
Adjoint technique	agent entretien	34H	occupé	0,97	à supprimer après avis du CST
Adjoint technique principal de 2ème classe	agent entretien	34H	occupé	0,97	
Adjoint technique	agent entretien	35H	occupé	1	

FILIERE ANIMATION

Adjoint animation principal 2ème classe	agent intervenant à l'école	22H	occupé	0,63	à supprimer après avis du CST
---	-----------------------------	-----	--------	------	-------------------------------

AP_Prefecture	agent intervenant à l'école	17H	occupé	0,49	
---------------	-----------------------------	-----	--------	------	--

043-214300873-20251217-DCM20251217_2-DE
Reçu le 24/12/2025

Adjoint animation	agent intervenant à l'école	19H	occupé	0,54	
-------------------	-----------------------------	-----	--------	------	--

FILIERE PATRIMOINE

Adjoint du patrimoine	agent bibliothèque cantine	32,75H	occupé	0,94	à supprimer après avis du CSI
Adjoint du patrimoine principal 2ème classe	agent bibliothèque cantine	32,75	occupé	0,94	

- Incrire les crédits prévus à cet effet au budget, chapitre 12.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme,

Le Maire,
Pierre DURIEUX



La Secrétaire de séance,
Patricia SOUCHON

AR Prefecture

043-214300873-20251217-DCM20251217_2-DE
Reçu le 24/12/2025